

8 Protection de l'enfance

Début 2015, le **Centre-Val de Loire** compte près de **3000 places d'accueil** ⁽¹⁾ pour enfants et adolescents en difficulté sociale, soit **un taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance de 4,8 places pour 1000 jeunes** de moins de 20 ans (contre 4,1% au niveau national).

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'enfance peuvent soit faire l'objet d'une mesure de placement hors du milieu familial, soit être bénéficiaires d'actions éducatives tout en continuant, généralement, à vivre dans leur famille.

La **moitié des mesures d'aide sociale à l'enfance** des jeunes au niveau national fin 2014 a concerné des **mesures de placements** (50,2%) (enfants confiés à l'Ase et placements directs). En région, le taux varie de 26,8% dans le Loiret à 57,1% dans l'Indre-et-Loire.

Les actions éducatives regroupent :

- Les actions éducatives à domicile (AED), qui sont les décisions administratives à la demande ou en accord avec les parents et qui doivent apporter un soutien aux jeunes concernés et à leurs familles,
- Les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), décidées par le juge des enfants, qui présentent un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.

Au **niveau national**, fin 2014, **9,7% des placements sont des placements directs**. Le taux de placements oscille entre 4,7% dans l'Indre-et-Loire et 13,5% dans le Loir-et-Cher.

Au total, les **mesures d'aide sociale à l'enfance** (mesures de placements et actions éducatives) concernent **en France**, fin 2014, **1,9% des enfants de moins de 20 ans**. En région cela correspond à 1,4% des jeunes de l'Indre-et-Loire et 2,8% des moins de 20 ans du Loiret ■

(1) Les établissements d'accueil mère et enfant ont pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfant(s) de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. Les foyers de l'enfance accueillent des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs (6 à 21 ans) en difficultés sociales et familiales, confiés au Conseil départemental. Suivant les structures, l'âge et les besoins de l'enfant, l'accueil peut se faire en internat, en studio ou en familles d'accueil. Les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs. Une Mecs peut accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance (article 375 du code civil) ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante). Les centres de placement familial socio-éducatif sont destinés à accueillir dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance, des jeunes éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre, qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.

DONNÉES GÉNÉRALES

Lits ou places installés au 01.01.2015 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Établissements d'aide sociale à l'enfance								
Établissements d'accueil mère-enfant <i>nombre de places</i>	75	14	9	28	30	30	186	4921
Pouponnières à caractère social <i>nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	765
Foyers de l'enfance <i>nombre de places</i>	93	104	36	137	0	60	430	10446
Maisons d'enfants à caractère social (Mecs) <i>nombre de places</i>	0	628	147	569	265	456	2065	43538
Structures intermédiaires de placement social <i>nombre de places</i>	0	0	0	8	0	0	8	239
Lieux de vie et d'accueil <i>nombre de places</i>	37	22	0	8	0	5	72	2378
Village d'enfants <i>nombre de places</i>	0	50	0	100	0	57	207	1282
Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de moins de 20 ans	3,0‰	7,3‰	4,1‰	5,9‰	3,8‰	3,6‰	4,8‰	4,1‰

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Mesures d'Ase (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans* au 31.12.2014	2,3%	1,9%	2,1%	1,4%	2,4%	2,8%	ND	1,9%
Part des mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) dans le total des mesures d'Ase (en%)* au 31.12.2014	55,7%	55,8%	49,7%	57,1%	41,9%	26,8%	ND	50,2%
Part des actions éducatives à domicile, dans l'ensemble des actions éducatives (en%)* au 31.12.2014	52,8%	25,2%	28,5%	34,1%	34,1%	63,4%	ND	31,2%
Part des mesures administratives dans les mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) (en%)* au 31.12.2014	33,1%	26,5%	16,1%	19,0%	18,5%	6,2%	ND	21,3%
Part des placements directs dans les mesures de placement (en%)* au 31.12.2014	5,8%	5,9%	7,5%	4,7%	13,5%	8,3%	ND	9,7%

Sources: Panorama statistique 2015 Jeunesse, sports, cohésion sociale (DRDJSCS, Finess, Drees, Insee, estimation de population), Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis)

*Sources: Drees, Enquête Bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31/12/2014; Insee, estimation de population au 01/01/2015

 VALEURS COMMENTÉES